

Charte de la formation inclusive pour les apprenants ayant une affection de longue durée

La présente Charte est produite dans la continuité du projet Erasmus+ Inducate¹.

L'accès à la formation reste difficile pour les adultes ayant une affection de longue durée (ALD)². Le projet Inducate vise à améliorer leur expérience d'apprentissage en proposant aux organismes de formation européens des outils pour mesurer l'efficacité de leurs prestations vis-à-vis des personnes concernées.

La Charte de la formation inclusive pour les apprenants ayant une affection de longue durée est un texte d'engagement proposé à la signature de tout prestataire de formation, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes avec une ALD.

L'organisme signataire contribue ainsi au développement du réseau Inducate, un réseau européen de partenaires de la formation qui s'engagent pour la réussite des personnes avec une ALD.

Mise en garde : L'information sur la nature de la maladie dont souffre l'apprenant reste à la seule discrétion de la personne concernée et de ses proches. Aucune pression ne peut s'exercer sur eux à ce sujet. Ce sont les conséquences de la maladie sur le parcours de formation et les apprentissages qui intéressent la communauté éducative.

1 Référence du projet : 2019-1-AT01-KA204-051520, <http://inducate.eu/>

2 Une affection de longue durée est une maladie grave ou chronique dont les soins s'étalent sur une durée minimum de six mois.

Par la signature de la Charte de la formation inclusive pour les apprenants ayant une affection de longue durée, nous, organisme de formation, nous engageons à :

- ➔ **Mettre à disposition des personnes ayant une ALD des informations sur l'offre de formation,**
- ➔ **Assurer un accueil, un parcours et un suivi individualisés sans aucune discrimination,**
- ➔ **Informers les apprenants de la présence d'une personne-ressource au sein de l'organisme,**
- ➔ **Sensibiliser les équipes à l'accueil et l'accompagnement des personnes ayant une ALD,**
- ➔ **Organiser la formation continue des professionnels de l'équipe éducative à la pédagogie inclusive,**
- ➔ **Mettre à disposition de tous les acteurs les ressources nécessaires permettant d'accueillir des publics ayant une ALD,**
- ➔ **Engager un dialogue pédagogique avec l'apprenant et l'associer aux décisions le concernant,**
- ➔ **Développer des stratégies d'apprentissages adaptées visant à l'autonomie et la réussite, sans amoindrir le niveau attendu pour les stagiaires ayant une ALD,**
- ➔ **Travailler en partenariat avec les autres organismes de l'écosystème de l'éducation, de la sphère médico-sociale et de l'emploi,**
- ➔ **Evaluer régulièrement les progrès réalisés quant à la démarche et informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre des engagements³.**

3 Pour y parvenir, les outils Inducate sont mis à disposition : <http://inducate.eu/index.php/results/>.

Fait le (date) :

Par (personne + fonction) :

À (lieu + pays):

.....

Cachet